

Le **D**irecteur Général

Paris, le 25/04/2012

A l'attention de
Monsieur Philippe BERGER
Secrétaire Général du SNUPFEN
et
Monsieur Gérard FRIGANT
Secrétaire Général UNSA SNAF

Messieurs les Secrétaires généraux,

Vous avez appelé mon attention sur la Revue de l'Association des Maires de France de mars 2012 intitulée « Forêt communale : Entre protection et production », et en particulier sur les propos qui me sont attribués en page 2.

Je tiens tout d'abord à souligner que si j'ai accepté de répondre aux questions d'un journaliste de la revue des Maires lors d'un entretien téléphonique, je n'ai pris connaissance du contenu de cet article qu'après sa publication.

Je tiens dans ce contexte à apporter deux précisions importantes, que j'ai d'ailleurs communiquées à l'auteur de cet article :

- Concernant les citations en italique et entre guillemets qui me sont directement attribuées, je tiens à souligner qu'il ne peut y avoir d'ambiguïté sur la nécessaire complémentarité des personnels polyvalents et spécialisés. Mes propos n'induisaient aucune notion de hiérarchie et je regrette très vivement que la manière dont ils ont été retranscrits ait pu laisser place à une telle interprétation.
- Concernant le paragraphe relatif à « l'arrivée d'une nouvelle génération d'agents », les propos mentionnés sont de la seule responsabilité de l'auteur de l'article. Très surpris de cette analyse, je suis entré en contact avec le journaliste afin d'éclaircir ce point. En réponse à mes interrogations, Olivier Berthelin m'a adressé un courriel dont vous trouverez ci-dessous la teneur :

« Une phrase pouvant prêter à confusion s'est glissée dans le dossier des Maires de France consacré à la forêt. Vous ne m'avez jamais dit, ni laissé entendre que vous misez sur l'arrivée de nouvelles générations d'agents.

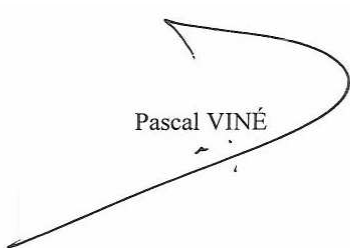
En utilisant cette formule, j'ai maladroitement traduit les propos d'interlocuteurs qui expriment leurs propres idées sur l'ONF. Je me suis malheureusement limité à ce raccourci pouvant induire des interprétations erronées.

A l'occasion d'un événement justifiant un article dans Maires de France, je suis disposé à vous interviewer dans de bonnes conditions afin d'éviter toute mauvaise interprétation. »

Je rappelle, pour ma part, qu'il ne peut en aucun cas y avoir d'opposition entre les personnels de l'office, mais bien des synergies à valoriser. Ce serait tout à fait contraire à l'action entreprise et au développement du dialogue social auquel je suis particulièrement attaché. La diversité de nos statuts et de nos parcours constitue indéniablement une des premières richesses de notre établissement.

Enfin, à la suite de la lecture de cet article, je tiens à réaffirmer très clairement ma volonté de poursuivre avec détermination les travaux que nous avons engagés pour mieux faire partager les missions de l'Office et mieux faire connaître nos métiers. L'enjeu est d'importance pour l'avenir de l'ONF. Nous avons avec les Communes forestières des partenaires de très grande qualité. Mon objectif est simple : conforter l'Office en tant qu'établissement public unique pour la gestion durable des forêts publiques.

Je vous prie, Messieurs les Secrétaires généraux, de croire en l'expression de mes meilleurs sentiments.



Pascal VINÉ